

# Les friches, leviers pour des projets agricoles

Teleg  
8/1/2020

Le Parc naturel régional d'Armorique et le Groupement des agriculteurs biologiques du Finistère encouragent la mise en valeur des friches. Thibault Thierry, directeur de développement au parc, et Jérôme Le Pape, chargé de mission au groupement, nous parlent des enjeux de cette reconquête.

**Karen Jégo**

## Combien de terres sont actuellement en friche dans le Finistère ?

Jérôme Le Pape : « Des dizaines de milliers d'hectares. Plusieurs zones du parc sont concernées mais aussi dans la presqu'île de Crozon, la rade de Brest ou dans les Monts d'Arrée ».

## Quels sont les enjeux de la reconquête de ces zones en friche ?

Thibault Thierry : « À l'heure où les tensions sur le foncier sont importantes, le manque de terre est un vrai frein à l'installation des agriculteurs. Cette réutilisation des friches permet aussi de lutter contre les risques naturels comme les incendies. Il y a aussi des enjeux paysagers et touristiques ».

## Comment se passe le dialogue avec les propriétaires de friches ?



Thibault Thierry, directeur de développement au parc, et Jérôme Le Pape, chargé de mission au groupement, ont accueilli une vingtaine de collectivités et une quinzaine d'élus, mercredi, à l'occasion d'une table ronde proposée à la Maison du parc, au Faou.

J.L-P : « Ça peut être des propriétaires publics ou privés. Certains ont laissé leur terrain en friche pour faire un peu de spéculations sur le foncier. Ils se demandent si ces zones ne peuvent pas repasser en constructible plus tard. Au final, il y a beaucoup de fausses idées. On remet ces questions sur la table avec eux. On peut leur proposer, par exemple, un bail agricole de quinze ans et, si le terrain change de vocation, ils peuvent le récupérer. On peut leur proposer aussi une vente de leurs friches ou bien on évoque la possibilité de passer par un Groupements foncier agricole (GFA) \* ».

T.T : « Parfois, le propriétaire n'est pas connu ou il y a de problèmes d'héritage, ce qui peut compliquer les choses ».

## Pourquoi privilégier l'agriculture bio lors de la réutilisation de ces friches ?

T.T : « Au départ, on se tournait plutôt vers de l'agriculture raisonnée au

sens large et on s'est rendu compte que le bio était une réelle demande locale ».

J.L-P : « Toutes les friches sont anciennement de terres qui pouvaient être exploitées. Elles sont à l'abandon, parfois depuis trente ans. Résultat, il est possible de cultiver directement en bio dessus. Les collectivités prennent en compte aussi la loi EGalim, qui dit qu'on doit viser les 20 % de bio en restauration collective ».

## Avez-vous des exemples de communes qui se sont engagées avec vous dans la revalorisation de terres en friches ?

T.T : « À Ouessant, nous accompagnons la commune depuis 2016 pour un retour de l'agriculture dans l'île. On a travaillé sur le foncier et avec les habitants. En 2019, un maraîcher s'est ainsi installé et nous avons relancé un appel à candidatures pour des éleveurs ».

J.L-P : « À Moëlan-sur-Mer, on a travaillé quatre ans sur le projet. Ça concerne une vingtaine d'hectares et une centaine de propriétaires. On s'attendait à un accueil plus dur mais, finalement, ils étaient juste plus exigeants en demandant du bio. Certains ont vu leurs parents ou grands-parents travailler cette terre et ils voulaient un projet à taille humaine. On a co-construit le projet avec les propriétaires. On a regroupé plusieurs morceaux de terres et on a pu réinstaller des paysans sur place ».

(\* Les GFA sont des sociétés civiles qui ont pour objectif de créer ou conserver des exploitations agricoles et qui sont intéressantes, fiscalement, pour les investisseurs.

## Contact

Gab 29, tél. 02 98 25 80 33 ou courriel gab29@grobio-bretagne.com et le Parc d'Armorique, tél. 02 98 81 90 08 ou site Internet www.pnr-armorique.fr